

CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par le Code de la santé publique (articles L.1332-1 et suivants et D.1332-1 et suivants) et les 4 arrêtés d'application du 26 mai 2021

CENTRE DE BALNEOTHERAPIE DALMARD BONNEUIL-SUR-MARNE

Prélèvements effectués le : 03/11/2022

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD94 par le Laboratoire CARSO

Liste des destinataires :
CENTRE DE BALNEOTHERAPIE DALMARD
MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE

Paramètres	Unités	Références de qualité*	Limites de qualité*	Signification	Résultats
Température de l'eau	°C	33°C**	36°C**	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	34,1
Transparence	sans objet	-	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne
pH	unité pH	-	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,5
Chlorures	mg/L	250	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	2700
Stabilisant	mg/L	-	75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	45
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	-	2 à 5	C'est le désinfectant de l'eau en présence de stabilisant.	3,7
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-		4,3
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	Désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 20	<i>non mesuré</i>
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	-	0,4 à 1,4	Non mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 20.	<i>non mesuré</i>
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,6
Carbone organique total	mg(C)/L	5	-	Matière organique dans l'eau. Une valeur élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	5
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0
Germes à 36°C	n/mL	100	-	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	117
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	-	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0

* Seuils (applicables pour des bassins d'eau douce) à ne pas dépasser (limites) ou indicateur de dysfonctionnements sans impact direct sur la santé (références)
 ** Seuils applicables aux bassins à remous uniquement


CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :

BASSIN BALNEOTHERAPIE DALMARD : L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-12 du code de la santé publique)

jeudi 10 novembre 2022
 P/ La Directrice générale de l'ARS,

Agence régionale de santé Île-de-France
 Pour le Directeur de la Délégation
 départementale du Val-de-Marne
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


 Caroline CASSONNET